



Ste Marguerite de Pornichet, le 22 Novembre 2021

A tous les adhérents...

Objet : Chenilles processionnaires

Chers Adhérents,

Ce mois-ci nous voyons apparaître dans les pins, comme chaque année, les nids de chenilles processionnaires. PROSIMAR est toujours attentif à ce fléau, même si en 2020-2021 il fut de moindre ampleur.

Cette année, on observe des situations très contrastées selon les secteurs : dans certains quartiers, les nids sont bien formés ; dans d'autres, ils n'apparaissent qu'aux yeux des spécialistes.

Cette année encore, nous passons une convention avec « **Presqu'île Nuisibles** », (ex-*Presqu'île Traitement – M. Guerry*) aux mêmes conditions tarifaires que l'année dernière, sous réserve d'un minimum d'inscrits.

Toutefois, cette année, **l'association ne pourra pas prendre en charge les frais fixes de 50€ par propriété traitée, qui restent donc à la charge du propriétaire** : vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription à l'opération chenilles 2021-202, à retourner avant le 4 décembre 2021.

L'actualité nous a fait prendre quelque retard : répondez sans tarder SVP.

Meilleures salutations,



Alain Doré,

PJ : Fiche d'inscription



OPERATION CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN 2021-2022

A retourner dans boîte aux lettres au 7 Bd de la République, **avant le 04 Décembre 2021**

ou mieux par courrier électronique à info@prosimar.org.

Si nécessaire, téléphoner au 06 80 20 38 40.

Nom / Prénom :

Adresse du terrain à Pornichet :

Pour vous joindre par téléphone :

Adresse Mail :

.....@.....

INFORMATIONS:

Moyen d'accès extérieur au terrain (*libre, fermeture, clé, personne de confiance...*) :

.....
.....

Nombre indicatif de pins à traiter sur le terrain:

Nombre indicatif global de nids présents :(budget maximum autorisé : x 7 €)

Option: cocher la case pour choisir cette option

dans le cas où des nids ne pourraient être éliminés, je demande la pose sur l'arbre concerné d'un éco-piège circulaire **dans la limite d'un nombre maximum deunités**

Prix TTC	Prix référence	Prix opération PROSIMAR	Indiquez éventuellement votre Plafond de Commande
Forfait de déplacement	75 €	50€	<i>A charge de l'adhérent</i>
Participation par nid détruit	10 €	7 € (*)	<... nids
Options : Eco-piège circulaire posé	85 €	82 €	<... pièges
Entretien d'un écopiège installé	40 €	35 € pièges à entretenir
Fourniture d'un sac pour écopiège (avec terre et 2 crochets)	(**)	10 € sacs à fournir

Je m'engage à payer le montant des frais correspondants sur ma propriété au nombre de nids détruits et/ou du nombre d'éco-piège posés, dans la limite du plafond indiqué

Date:

Signature:

(*) si le nombre est supérieur au nombre plafond, un accord vous sera demandé par téléphone.

(**) on peut trouver des sacs vides pour 5,5 €



Nota : l'opération serait menée courant Janvier 2021